

# Institutions et ministères

27 novembre 2018

Les ministères: Lesquels? Pourquoi? Comment? 2-5

Les ministères dans l'Église ancienne 6-11

Les ministères à Vatican II et depuis 12-18

Réfléchir à partir de l'épiscopat 12-13

Prêtres 14-15

Diacres 16

Laïcs en mission ecclésiale 17

## Lumen gentium

1. Le mystère de l'Église 1-8
2. Le Peuple de Dieu 9-17
3. La constitution hiérarchique de l'Église et spécialement l'épiscopat 18-29
  - § 18. Introduction
  - § 19. L'institution des douze
  - § 20. Les évêques successeurs des Apôtres
  - § 21. La sacramentalité de l'épiscopat
  - § 22. Le collège épiscopal et son chef
  - § 23. Les relations à l'intérieur du collège
  - § 24. Le ministère épiscopal
  - § 25. La fonction d'enseignement des évêques
  - § 26. La fonction de sanctification des évêques
  - § 27. La fonction de gouvernement des évêques
  - § 28. Les prêtres dans leur relation au Christ, aux évêques, au presbyterium et au peuple chrétiens
  - § 29. Les diacres
4. Les laïcs 30-38
5. L'appel universel à la sainteté dans l'Église 39-42
6. Les religieux 43-47
7. Le caractère eschatologique de l'Église en marche et son union avec l'Église du ciel 48-51
8. La bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu, dans le mystère du Christ et de l'Église 52-69

## STATISTIQUES Prêtres diocésains en France

1960	1965	1975	1990	2000	2010
42846	40995	36014	25203	19234	14112

Sources : 1965-1975 : JULIEN Potel, *Les prêtres séculiers en France. Évolution de 1965 à 1975*, Paris, Centurion, (1977),

1990-2010 : <http://eglise.catholique.fr/conference-des-vevques-de-france/guide-de-leglise/leglise-catholique-en-france-et-en-chiffres/371402-statistiques-de-leglise-catholique-en-france-guide-2013/>

Extrait de Christian Delarbre, « La double identité sacerdotale du prêtre selon la doctrine du concile Vatican II sur l'ordre »

dans BLE, CXIII (2012), 275-290

L'évêque, « type » du ministère sacerdotal

L'ensemble de la doctrine du Concile Vatican II sur l'Ordre, si elle reprend les données de la tradition tridentine héritée des scolastiques latins, opère cependant une synthèse supérieure en les alliant

avec les données plus anciennes de la tradition des Pères, où l'ordre est d'abord l'épiscopat, ordre de successeurs des apôtres, à partir duquel sont compris les degrés inférieurs : le presbytérat et le diaconat. C'est pourquoi, en ce qui concerne le ministère sacerdotal, le type en est l'évêque, définissant le prêtre à un degré inférieur. [...] C'est, pour la tradition latine, un réel changement de perspective. Plutôt que de considérer le ministère sacerdotal à partir de la consécration eucharistique pour s'interroger ensuite sur ce qu'il y a de plus dans l'épiscopat, et de moins dans le diaconat, la doctrine conciliaire définit le sacrement de l'ordre à partir de l'épiscopat, ordre de successeurs des apôtres dans toutes leurs tâches, dont le « sacerdoce visible et extérieur », pour assurer ensuite que l'évêque ordonne deux degrés inférieurs de collaborateurs, les prêtres et les diacres. [...]

### Extrait de Robert Scholtus, « Parlez-nous des prêtres »

dans *Les Études*, (2005), p. 639-648

Vingt ans après le Concile, Émile Marcus écrivait : « Sans doute faudra-t-il encore beaucoup de temps pour que l'on comprenne que Vatican II n'a pas pour objectif de donner à choisir entre deux visages du prêtre, l'homme de l'autel et l'homme de la Parole ». Force est de constater que, vingt ans plus tard, c'est un troisième homme qui entre en lice : l'homme de gouvernement, celui qui, au sein du *presbyterium*, collabore à « la charge qui incombe aux évêques de gouverner et de paître » le peuple de Dieu. Et tout se passe comme si cette charge proprement pastorale était devenue, parmi les *tria munera* qui définissent le rôle des prêtres, la fonction englobante et prioritaire. Le ministère presbytéral est à vivre désormais comme un ministère d'articulation au service de la communion entre les diverses communautés qui lui sont confiées, comme un ministère d'encouragement et d'éducation de la foi.

Mais ce nouveau discours officiel, quelque peu rhétorique, ne suffit pas à apaiser la crainte exprimée par beaucoup de se voir dépossédés, non de leur pouvoir d'antan comme on le dit un peu vite, mais de ce qu'ils nommaient leur « ministère de proximité ». Ils ont parfois le sentiment de devenir les gestionnaires de leur propre absence et les « signifiants » d'une communion ecclésiale qu'au demeurant ils éprouvent moins comme communion que comme contrainte organisationnelle.

[...]

Sans être dupe de l'alibi que peut constituer la revendication de proximité pour n'avoir pas à affronter la crise actuelle, il faut prêter attention à l'inquiétude légitime que manifestent bien des prêtres de voir se perdre la saveur évangélique de leur ministère de voir passer au second plan ce qui occupe toutes les pages des évangiles : la rencontre de l'autre, pauvre ou riche, ami ou adversaire, savant ou enfant, homme ou femme, bien-portant ou malade, coreligionnaire ou hérétique, dans la maison hospitalière ou en territoire étranger, sur la grand' route ou sur les rives du lac, sous le péristyle du Temple ou sur la montagne, à la table des publicains et des pécheurs ou à celle du repas pascal, à l'heure de midi ou nuitamment, autour d'un brancard ou devant une tombe... Comment pourrait-on demander aux prêtres de signifier le Christ-Pasteur si les nécessités de la pastorale actuelle leur interdisaient ce ministère de la rencontre ?

### Extrait de Alphonse Borras et Gilles Routhier, *Les nouveaux ministères*

Mediaspaul, 2009, p. 35-36.

Le dernier Concile s'est principalement intéressé aux évêques et aux laïcs. Dans les faits, *l'aggiornamento* conciliaire n'a certainement pas eu comme pivot les prêtres. Toutefois, on ne pouvait requalifier les laïcs et favoriser leur participation active à la vie de l'Église, conduire une réforme de la liturgie, permettre le rétablissement du diaconat permanent, remettre au centre de la vie de l'Église la Parole de Dieu au point de faire du ministère de la Parole la note caractéristique du ministère presbytéral, sans que cela affecte en profondeur le ministère et la vie des prêtres.